

Introduction

« On peut comparer la chute du communisme au dernier souffle d'un bétail au bout du rouleau. La vache est morte, ça arrive. Personne ne l'a abattue, il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus. C'est vrai qu'un certain nombre de groupuscules marginaux s'en réclament, mais personne ne les prend au sérieux, au moins pour le moment. Les héritiers n'ont plus qu'à nettoyer afin que cela ne sente pas trop fort. Mais si elle avait la rage, et si nous attrapions des aphtes ? Vite, brûlons la charogne. Et oublions, vite ! »¹

1989, LA NAISSANCE D'UN PASSÉ ?

Dans les journées de novembre 1989 l'un des régimes les plus orthodoxes de l'ex-zone soviétique s'écroule en un temps record sous la pression d'un mouvement social d'une ampleur inattendue. Les cadres communistes qui démissionnent le 24 novembre étaient au pouvoir depuis 1969. Leur défaite met fin à un système politique qui dura 41 ans. Au cours de cette période, le système avait changé plusieurs fois de nom, la Constitution de 1948 fit de la République tchécoslovaque une démocratie populaire, celle de 1960 en fit une république socialiste. Des termes avaient indiqué les étapes du développement socialiste : avec Brejnev, on passa dans tout le bloc soviétique du socialisme au socialisme réel. D'autres termes avaient témoigné des étapes « nationales » de ce développement, les Tchèques eurent leur « Printemps », et après l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie qui les ramena dans le giron soviétique, ils eurent leur « normalisation » (on disait aussi « consolidation »)². À cela s'ajoutait ce qui est commun à tous les régimes politiques : les nommer d'après le patronyme de son premier magistrat (sous Gottwald,

1. Z. Vašíček, « Co si počnem? Stračena nám hcípla. O problémech současné historiografie » [Qu'est-ce qu'on va devenir ? Notre vache a crevé. À propos des problèmes de l'historiographie contemporaine], *Kritická příloha Revolver revue*, n° 21, 2001, p. 10-16.
2. Normalisation (normalisateurs), C'est ainsi que l'on désigne la ligne politique suivie par la direction du KSČ après l'invasion soviétique en août 1968. Il s'agit de la liquidation du processus de démocratisation amorcé par le mouvement du Printemps de Prague. Elle s'appuie sur des textes, *Les protocoles de Moscou* d'août 1968 et *Les leçons à tirer du développement de la crise* (décembre 1971). Au sens large, le terme désigne l'ensemble de la période 1968-1989. Dans les *Leçons*, se trouve toute l'idéologie du régime après l'invasion. À la différence de ce qui se produisit après 1956 en Hon-

sous Novotný, sous Husák)³. Après 1989 tout cela devint caduc, les Tchèques se mirent à parler du passé en disant tout simplement « sous le communisme », certains diront « sous les bolcheviks », d'autres sous « le totalitarisme »⁴. Après 1989, on peut continuer à dire que telle ou telle chose s'est produite dans les années 1950, 1960 ou plus tard, et suggérer par ces simples décades une série d'images plus ou moins partagées. Mais avec la chute du communisme, les différences entre les étapes de cette expérience s'estompent dans un rejet qui laisse l'avant et l'après 1968 à la même enseigne, qui ne fait presque plus de distinction entre les différents types de communistes, entre les réformateurs, les normalisateurs⁵.

Le communisme n'a pas disparu en 1989, il continue d'exister, sous d'autres formes, ailleurs bien sûr, mais aussi dans la société tchèque avec un parti communiste bien présent. Mais cela ne change rien au fait qu'en 1989, pour la plupart des Tchèques le terme « communisme » renvoie à une expérience passée, à une période révolue. L'objet de mon livre est d'explorer ce qu'est devenu le communisme dans les représentations tchèques après 1989, la place qu'il prend dans les processus d'identification politique, les cadres dans lesquels il est rappelé et interprété, le poids de la transformation politique et le rôle des acteurs sociaux et politiques dans l'élaboration des différentes visions de ce passé particulier. L'observation de la société tchèque

grie avec Kádár, le régime de Husák bloqua toute tentative de libéralisation économique ou politique. La répression post-68 atteint toutes les fonctions dirigeantes, dans tous les domaines. Les associations, cercles, ou institutions ayant participé au mouvement de réforme subirent une épuration de grande envergure, quand elles ne furent pas purement et simplement dissoutes.

3. Entre 1948 et 1989 se sont succédé à la présidence de la République Tchécoslovaque, Klement Gottwald (1948-1953), Antonín Zápotocký (1948-1957), Antonín Novotný (1957-1968), Ludvík Svoboda (1968-1975), Gustáv Husák (1975-1989).
4. En fait, le terme de « totalitarisme » n'est pas vraiment employé, il est souvent remplacé par des néologismes un peu curieux *za totalismu* [sous la totalité], *za totáče* [sous la « totale »].
5. Pourtant, sous le communisme, la différence était nettement faite entre ceux qui furent au pouvoir dans les années 1950, puis 1960, ceux qui portèrent la « réforme » de 1968 (*les réformateurs*), ceux qui les remplacèrent après l'invasion soviétique en août 1968 et qui mirent en place un régime qu'on appela la « normalisation » (d'où parfois le nom qu'on donne à tous ceux qui encadrèrent ce système entre 1968 et 1989 *les normalisateurs*). J'ai entendu aussi, au cours d'entretiens, désigner sous le terme allemand *die alten Kommunisten* [les vieux communistes], les communistes qui s'étaient engagés avant la guerre et avaient eu quelques ennuis après, au sein même de leur famille politique qui se chargea de les envoyer dans les camps.

entre 1989 et 1999 révèle à cet égard toute une série de paradoxes qui témoignent de la complexité du rapport au communisme dans cette période de recomposition sociale et politique. Sous l'apparente homogénéité du rejet communiste, un certain nombre de contradictions trahissent l'ambivalence du rapport politique et social au passé.

L'ambivalence d'un rejet

Après 1989 les régimes postcommunistes d'Europe centrale construisent leur légitimité sur le rejet de l'expérience communiste et réorganisent leur dispositif identitaire à partir du mythe fondateur de la mort du communisme. Des gestes officiels (changements des noms des États, des emblèmes nationaux, lieux rebaptisés, déboulonnage des statues) viennent souligner ce besoin de discontinuité politique⁶. Au-delà de ces mesures symboliques de désidentification, chaque pays emprunte des voies spécifiques pour gérer la rupture avec le communisme en tant que régime, système de valeurs, idéologie. Faut-il se rappeler ou bien oublier ? Que faut-il rappeler, dans quelle mesure et comment ? L'ouverture des archives, la promotion de l'histoire contemporaine, l'attention portée aux associations du souvenir, les politiques de justice (*transitional justice*) sont autant de moyens qui s'offrent aux divers États pour faire passer le passé et construire une autre image de la société.

Les Tchèques sont, avec les Allemands, ceux qui en Europe centrale se sont le plus engagés dans le processus de gestion législative de l'héritage communiste. Leur dispositif juridique comprend un ensemble très riche de lois visant à « régler les comptes du passé », réhabilitations des victimes, réparations matérielles, restitutions immobilières, épuration de la vie administrative, condamnation du communisme en tant que système et idéologie, poursuite des responsables de « crime communiste ». Davantage de moyens donc, davantage d'énergie investis dans cette « distanciation » par rapport à l'expérience communiste.

Mais les Tchèques sont aussi les seuls à conserver sur leur échiquier politique un parti communiste qui n'a renié ni son nom ni son passé. En 1990, certains de leurs leaders politiques expliquaient volontiers la rapidité de l'effondrement communiste par le fait qu'il était déjà mort (à l'intérieur) depuis longtemps. Or le parti qui incarnait ce système est toujours là. On a souvent objecté qu'il était marginalisé, qu'il devait sa stabilité électorale

6. Voir à ce sujet, A. Brossat, S. Combe, J.-Y. Potel, J.-Ch. Szurek, *À l'Est, la mémoire retrouvée*, préface de J. Le Goff, Paris, La Découverte, 1990, ainsi que Z. Hojda & J. Pokorný, *Pomníky a zapomníky*, [Monuments et oublis], Prague, Paseka, 1996.

aux générations déjà anciennes et disparaîtrait avec elles. Mais en 2002, les « néocommunistes » du KSČM⁷ résistent bien, l'un des leurs est vice-président du Parlement. Force est de constater que la mort annoncée du parti est différée, ses membres les plus anciens sont peut-être moins nombreux qu'en 1989, mais les voix communistes, elles, sont en constante augmentation. Comment expliquer cette permanence communiste, dans une société qui par ailleurs clame si volontiers son anticommunisme ? Que signifient ces lois qui condamnent un passé mais autorisent son héritier déclaré ? Rupture ou continuité ?

Ambivalence plutôt. Dans la première décennie de l'après-communisme, le rejet du passé requiert un large consensus dans la classe politique (y compris d'ailleurs chez les néocommunistes qui tout en restant fidèles aux racines de leur mouvement tiennent à se distancier de ses derniers dirigeants). Ce consensus existe aussi au niveau social, sensible dans la façon dont les individus se mettent en scène dans la vie quotidienne⁸. Dans les années 1990, la question anodine à Paris « *que faisiez-vous il y a dix ans ?* » peut embarrasser à Prague, car, comme me l'indiquait un professeur de l'Université Charles au début de mon enquête « *on devrait vous dire qu'on vivait normalement, et ça, ce n'est pas possible* ». L'impératif de rejet et de distanciation n'infléchit donc pas que la mémoire officielle (soit l'ensemble des interprétations de ce passé telles qu'elles se donnent à lire ou à entendre dans les textes et déclarations officiels), il semble parfaitement assimilé par les individus. En revanche, la façon de faire passer ce passé renvoie à des visions et des attitudes très différentes, voire conflictuelles. Certains estiment qu'il faut tourner la page, tirer un gros trait sur le passé et que le Parlement est allé assez loin dans le règlement des comptes du passé. D'autres sont convaincus que la page ne sera tournée que lorsque crimes et responsables seront plus clairement dénoncés, pour eux, la politique de « décommunisation » menée depuis 1989 y a finalement peu contribué. Ils engagent à une condamnation toujours plus nette du communisme.

Condamner le communisme, c'est pourtant banal à Prague et dans les années 1990, les Tchèques ne s'en privent pas. Mais comme on condamne une porte que l'on ne veut plus ouvrir, ne condamne-t-on pas le communisme pour ne plus y revenir, pour mieux l'oublier ? Pour certains observateurs

7. Parti communiste de Bohême et Moravie. Fondé en 1993 à la suite de la séparation tchéco-slovaque, il s'inscrit dans l'héritage direct du KSČ (Parti communiste tchéco-slovaque).

8. Dans le sens où l'entend E. Goffman, *La Mise en scènes de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 1987-1990.

étrangers, en effet, tout se passe comme s'il n'avait jamais existé, comme s'il ne faisait pas partie de l'histoire des Tchèques⁹. Des voix s'élèvent régulièrement, tchèques cette fois-ci, pour conjurer un trop plein de silence, « *Assez de ces bibliographies qui commencent en 1989* » s'indigne un jeune historien en 1999, « *assez de ces gens qui font comme s'ils n'avaient rien à voir avec le régime communiste* »¹⁰. Étonnante rivalité donc entre un besoin obsédant d'affirmer sa distance par rapport au passé, et une forme d'oubli ou d'indifférence, curieuse dissonance entre les discours d'accusation et les signes d'occultation, entre une référence *obligée* au passé mobilisée dans toute identification nationale et politique, collective et individuelle, et le voile qui semble couvrir une expérience de quarante et un ans. Quoi qu'il en soit, ces paradoxes signalent des relations au passé infiniment plus compliquées que ne le suggèrent la richesse du dispositif juridique dans ce domaine ou les déclarations anticommunistes des élites politiques.

Poids de la condamnation sur l'évocation du passé

Plus de dix ans après la chute du régime de Husák, la référence au passé communiste pèse, plus que toute autre, sur ces processus d'identification. Régulièrement des personnalités isolées, des groupes, des corporations entières sont « rappelés » à leur passé par une presse qui se fait fort de publier les traces de leur conformisme d'hier aux normes du système socialiste¹¹. Tout acteur public, qu'il soit artiste, homme de sciences ou de lettres peut avoir « des comptes à rendre ». Les hommes politiques ne sont pas les seuls à devoir justifier d'une biographie. L'après-communisme a créé une situation où, exception faite de ceux qui n'ont pas de passé (parce qu'ils sont peut-être nés dans le communisme, mais sont trop jeunes pour y être identifiés), tous « ajustent » leur mémoire.

9. Le sociologue M. Frybes identifie quatre mythes tchèques « post-communistes », celui d'une Révolution de velours, vite supplantée par celui d'une « transformation » fulgurante, le silence sur le communisme « comme s'il n'avait pas existé dans ce pays », et enfin, celui concernant le silence sur la séparation tchéco-slovaque. Cf. « Čtyři nové české mýty » [Quatre nouveaux mythes tchèques], *Respekt*, n° 48, 1997, p. 12.

10. M. Nodl, « Krize české historiografie aneb minulost, která chce být zapomenuta » [La crise de l'historiographie tchèque ou un passé qui veut être oublié], *VIII. sjezd historiků ČR* [VIII^e congrès des historiens de République tchèque] (<http://www.clavmon.cz>).

11. On extirpe du passé les œuvres publiées avant 1989, on rappelle les diverses « récompenses » ou reconnaissance par le régime communisme dont ont bénéficié certaines célébrités, on publie toutes sortes de signes de collaboration plus ou moins formels, signatures de l'acceptation de l'ordre établi en 1968, de la condamnation de la Charte 77, etc.

À Prague, pas plus qu'ailleurs, la chute du communisme n'a clairement consacré un camp des vainqueurs et des vaincus. Comment recomposer son passé dans ce contexte particulier ? Les lois sur le passé dessinent les contours d'une mémoire officielle du nouveau régime. Elles ont une vocation consensuelle, intégratrice de la société. Mais les formes de condamnation qu'elles institutionnalisent, leurs implications sur la vie des groupes et des individus contribuent elles aussi à diviser, en mettant l'expérience communiste un peu plus au cœur des processus de différenciations politiques et sociales. Les lois, alors, loin d'apaiser la mémoire du communisme, l'attisent, obligeant groupes et individus à se (re)situer, à s'expliquer, à recomposer leur « carte d'identité ». Même parmi ceux qui ne défendent pas une position particulière par rapport au communisme, rares sont ceux qui osent l'évoquer en dehors des cadres du rejet et de la condamnation. L'implosion du communisme en 1989 n'a pas marqué seulement la fin d'une expérience politique, elle a bouleversé *les normes sociales* à l'égard de cette expérience.

Après une décennie de « décommunisation », pas de débats, mais une curieuse cacophonie. Nombreux sont ceux, qui comme Václav Žák¹², pensent que les appels à la décommunisation, la chasse aux « ex-communistes », aux « ex-agents » (qu'ils émanent des élus ou des journalistes) ne sont que des instruments de la lutte politique. Les lois censées ordonner les cadres d'une mémoire collective ne conduiraient-elles pas plutôt à faire du *souçon* l'arme privilégiée dans la compétition sociale et politique ? C'est en effet le plus souvent dans les figures de l'insinuation et de la dénonciation que le passé est convoqué, et beaucoup plus rarement dans un objectif de réflexion et d'intelligence de ce que fut le régime communiste.

Le rapport au passé est une dimension essentielle des mutations sociales en période de transformations politiques, il pèse sur l'action, sur les décisions, or il *ne va pas de soi*. Ce rapport au passé, ce rejet du passé en l'occurrence, car en période de transition c'est d'abord de cela qu'il s'agit, va encore moins de soi lorsque son objet concerne un régime communiste. Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, la dimension « multinationale » de la chute du communisme, qui conduit à la considérer comme une défaite du bloc communiste, par extension comme une défaite du communisme (en tant que système politique et système de valeurs), et plus généralement encore, comme un passage de l'anormalité totalitaire ou post-totalitaire¹³ à la « normalité » démocra-

12. Rédacteur en chef de la revue politique et culturelle de gauche, *Listy*.

13. Václav Havel a introduit ce terme de « post-totalitarisme » pour désigner les sociétés sous contrôle soviétique, V. Havel, *Essais politiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1989.

tique. Ensuite, la dimension nationale et sociétale, d'une part le caractère pacifique et plus ou moins concerté de la transition complique considérablement la désignation de responsables de l'avant 1989, d'autre part, contrairement aux possibilités offertes aux Tchèques en 1945, on ne peut attribuer la « collaboration » à des étrangers ou à des « traîtres à la patrie ». Enfin, la durée de l'expérience qui a pour effet d'avoir multiplié les trajectoires possibles des Tchèques dans le communisme, compliqué l'éventail des identifications possibles, diversifié les implications et responsabilités morales, politiques, professionnelles, criminelles. À cela il faut ajouter les contraintes qui pèsent sur ce rejet, il ne concerne *que* l'expérience communiste, et pas ce qui précède. Les valeurs universelles invoquées pour justifier ce rejet ne doivent donc pas conduire à *revisiter* l'ensemble du XX^e siècle et remettre en cause l'intégrité de l'État¹⁴. Toutes ces raisons engendrent leur lot de doutes, d'approximations, de confusions, susceptibles de nourrir durablement, quoique dans des mesures différentes, d'importants conflits de mémoires. La condamnation du communisme attise la mémoire autant qu'elle l'oblitére, elle conduit à assimiler le terme de « passé » à celui de « communisme », le premier souvent réduit au second, le second censé couvrir le premier. L'exemple tchèque montre à quel point il est difficile de construire ce rejet et de s'entendre sur son contenu et son étendue.

MÉMOIRE ET SORTIE DU COMMUNISME

Dans tout pays en transition, le rapport public au passé est intimement lié à l'image que les politiques veulent donner d'eux-mêmes et de leur régime, il s'articule généralement autour du rejet de l'expérience précédente. La présence du passé dans l'opinion s'explique pour partie par son poids, et pour partie par le choix des acteurs de recourir au passé pour dire qui ils sont. Si cette présence se fait obsédante, c'est que le passé apparaît comme la ressource privilégiée dans les processus d'identification collective. L'objectif de ce livre est d'analyser les mécanismes d'élaboration d'une mémoire collective du com-

14. Un passé peut en cacher un autre, le rejet du communisme ne doit pas conduire à ouvrir toute une série de « dossiers », celui du transfert des Sudètes bien sûr, et donc celui des décrets Beneš qui réglaient, entre autres, la question de la minorité allemande en Bohême au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Et puis, au-delà, les Tchèques n'ont toujours pas réglé leurs comptes avec le Protectorat, ne s'entendent pas non plus sur le sens à donner à la Deuxième République (1939) que certains considèrent comme une sorte de prélude à l'instauration de l'ordre autoritaire, l'appréciation de la Première République (1918-1938) suscitant aussi la controverse.

munisme dans la société tchèque des années 1990. Deux curiosités sont à l'origine de ce travail : la première concerne l'histoire du phénomène communiste, la seconde concerne plus généralement l'histoire des mentalités et les modalités de transmission des représentations collectives.

La question du rapport social et politique au passé n'est spécifique ni au cas tchèque ni à celui des pays sortant du communisme. Elle se pose sur tous les continents, dans des mesures différentes, renvoyant à des réalités plus ou moins dramatiques et douloureuses (que l'on songe à la question des disparus du Chili, à celle de l'apartheid en Afrique du Sud), ou à des situations plus modérées dans nos sociétés occidentales, où la question de la mémoire se focalise moins sur un événement ou une période, ou bien qu'elle est posée depuis suffisamment longtemps pour que le conflit des interprétations persiste mais prenne peu à peu les formes d'un débat¹⁵. Le cas tchèque se situe peut-être entre ces deux pôles et permet d'observer plus facilement, plus sereinement aussi, des phénomènes liés aux questions de mémoire sociale et d'usages politiques du passé.

Les règles de l'enquête

Comment une société sortant du communisme s'y prend-elle pour gérer son rapport au passé au plan politique, *pourquoi* choisit-elle certaines options, *quels cadres d'interprétation du communisme* se dégagent de l'ensemble des mesures politiques et juridiques à l'égard du passé, *quel impact* cette gestion institutionnelle du passé a sur les groupes et les individus *qui* s'engagent dans les conflits d'interprétation (quels sont la part et le rôle des anciens communistes et des anciens dissidents par exemple ?). Telles sont les questions générales qui ont guidé la présente enquête sur l'état de mémoire du communisme dans la société tchèque des années 1990.

Pour cerner les contours de cette mémoire d'une société en transition, certains choix ont été opérés. Seules les représentations publiques du passé sont ici considérées. Par public, on comprendra tout discours (témoignages, prises de position, déclarations) qui sort du cercle intime, soit par voie de presse, soit parce que la parole est prononcée dans le cadre d'un échange politique (institutionnel ou non), soit qu'elle est publiée, enregistrée. L'analyse de la mémoire individuelle n'entre pas dans cette étude, même si pour décrypter les discours des groupes il faut bien se tourner vers ceux qui les portent. En revanche, et c'est là un parti pris essentiel, l'analyse porte sur plusieurs

15. Voir M.-C. Lavabre, « Introduction », *Mémoires du communisme en Europe centrale, Cahiers du Cefres*, n° 26, 2001, Prague.

registres (politique, juridique, mémoriel, historien), sur plusieurs niveaux de discours – discours national (dans l’analyse du corpus législatif), discours politique (dans l’étude des positions des différents partis), discours communautaire (dans le cas d’associations du souvenir), discours scientifique (celui des historiens). Pour comprendre les mécanismes d’élaboration de la mémoire du communisme dans la première décennie post-communiste, il a paru en effet indispensable de mettre en perspective plusieurs types de discours sur le passé développés dans l’espace public tchèque, afin d’identifier ce qui les lie au-delà des différences affichées (cadres d’interprétations, repères d’identification pour ou contre, destinataires et références implicites, etc.), de saisir ainsi ce que certains linguistes appellent l’interdiscursivité¹⁶, qui traverse nécessairement tout discours social, y compris sur le passé.

Toutes ces références publiques au passé (politiques, juridiques, associatives, historiennes) sont abordées non pas du seul point de vue de ce qu’elles prétendent représenter et défendre (la justice, la démocratie, la vérité, l’authenticité, l’exactitude...), mais plutôt du point de vue des conditions historiques, sociales, idéologiques dans lesquelles elles sont produites. Ainsi, si l’étude commence par un examen du corpus juridique en matière de gestion du passé, les lois n’y sont pas abordées à l’aune de ce qu’elles sont censées corriger ou réparer, mais dans le but de voir comment au travers d’elles les Tchèques tentent d’établir leur nouvelle carte d’identité démocratique. Il n’est pas non plus question ici de considérer le fruit du travail législatif sur le passé comme l’expression d’une mémoire collective qui, soit transcenderait le groupe, soit aurait l’ambition de « prescrire » une mémoire nationale, mais bien plutôt comme le produit de compromis compliqués témoignant des efforts des Tchèques pour élaborer leur nouvelle image démocratique. Abordée comme la gestion d’un dissensus, plutôt que comme l’expression d’un consensus sur le passé, l’analyse de la législation sur le passé fournit une perspective très riche pour saisir ce qu’avec Halbwachs¹⁷ nous pouvons considérer comme des cadres sociaux de la mémoire tchèque du communisme dans cette décennie. Les autres perspectives empruntées dans les chapitres suivants (point de vue des communistes, des ex-dissidents, des ex-prisonniers politiques, des historiens), sont elles aussi considérées dans leur dimension sociale, leur contrainte historique, leur caractère plastique et interactif.

16. P. Charaudeau, & D. Maingueneau, *Dictionnaire d’analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 324-326.

17. M. Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris/La Haye, Mouton, 1976.

Les sources écrites (produites par des groupes et des individus pour transmettre une certaine image du passé) ont été privilégiées par rapport aux sources orales (plus importantes pour qui veut travailler sur la dimension privée des représentations du communisme). Le corpus composé pour les besoins de cette enquête comporte donc des textes très différents, témoignages écrits, entretiens publiés, lois, débats parlementaires retranscrits, articles de journaux et revues, autant de traces qui peuvent rendre compte de la façon dont des discours apparemment opposés sont liés. Chacun des discours observés a ses propres contraintes. Chacun renvoie à des langues différentes (la langue juridique n'est pas la langue historique, ni celle de la vie quotidienne) véhiculant des visions du passé qui diffèrent non seulement dans les contenus, mais aussi dans les formes. Chaque discours comporte ses règles, ses notions, ses mots, qui se retrouvent ou non dans les autres discours. Certaines figures sont plus présentes que d'autres (la victime, l'opposant, l'agent, la dénonciation, la justification, la confession), traitées différemment d'un discours à l'autre. L'analyse porte avant tout sur les moyens déployés par les émetteurs pour atteindre les objectifs explicites et implicites de leur discours.

En croisant différents points de vue (ex-dissidents, ex-communistes, « agents », « militants de la mémoire »), en confrontant plusieurs types de discours (juridique ou scientifique), l'ambition n'était pas de couvrir tout le champ des discours tchèques sur le passé, mais résolument celle d'observer comment les catégories, les notions, les mots, les visions circulent d'un de ces discours à l'autre. Le choix des « points de vue » a donc été largement motivé par la volonté de mettre en évidence ce qui les lie, l'interdiscours, soit, contre les illusions des sujets locuteurs, le fait qu'au travers de leurs discours, « ça parle » toujours, avant, ailleurs ou indépendamment¹⁸.

Remarques sur les sources et certains choix critiques

Je ne suis pas Tchèque, bien que j'aie vécu une partie de ma vie parmi eux (avant et après la chute du communisme). Mon étude est donc un regard extérieur sur la société tchèque; écrivant en français, je me situe implicitement dans une comparaison entre deux systèmes de références, le monde français, le monde tchèque. Dans cette situation très spéciale, qui comporte son lot d'avantages (un certain recul), d'inconvénients (l'obligation de fournir plus d'explications sur la société étudiée), de limites (une part d'ignorance), j'ai fait certains choix.

18. P. Charaudeau, & D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, op. cit., p. 325.

Parmi eux, celui de rechercher dans les travaux des Tchèques sur eux-mêmes, leur culture, leur histoire, leur société, les éléments de réponse aux questions que je me pose. Ce livre n'est pas un livre d'histoire mais il doit beaucoup aux historiens tchèques et à leurs travaux. Mais il doit également énormément à quelques auteurs tchèques (historiens, philosophes, linguistes), sans le regard desquels je n'aurais pu concevoir la perspective que j'emprunte ici. Il s'agit d'auteurs qui apportent au fil de leur œuvre un éclairage critique sur leur histoire, leur culture, leur société, pas dans le sens où ils constitueraient des visions alternatives aux discours dominants dans la société tchèque, mais dans le sens où ils proposent des outils théoriques originaux pour développer une analyse critique des modes courants d'interprétation de cette expérience historique et contemporaine. Leur critique porte sur différentes catégories de discours, scientifique, politique ou autre. C'est le cas de l'ethnologue Ladislav Holý, des historiens Jaroslav Marek ou Jan Tesař, du linguiste Petr Fidius, du philosophe Zdeněk Vašíček, dont les écrits m'ont beaucoup inspirée tout au long de mon travail. Ces auteurs sont peu connus en dehors du monde tchécoslovaque, car peu traduits. C'est fort dommage, car leurs travaux, qui tournent tous autour du « sens » et la manière de l'étudier, permettent de renouveler la manière de penser la société tchèque. L'important était pour moi d'essayer de dépasser ce syndrome du chercheur conquérant qui consiste à observer une société avec des outils théoriques essentiellement extérieurs à cette société.